

ARRETE n° 21-078

Portant délégation de signature du Directeur de
l'Université de Technologie de Troyes

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le code de l'éducation, et notamment les articles L. 715-3, L. 712-2, R. 719-51 à R. 719-112,
Vu les statuts de l'établissement,
Vu l'arrêté du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche du
12 mai 2014 portant nomination de Pierre KOCH en qualité de directeur de l'UTT à compter du 1^{er}
septembre 2014.

ARRETE

Article 1 : Délégation est donnée à Monsieur Khémaïs SAANOUNI, Directeur de l'Ecole Doctorale, à l'effet de signer, au nom du directeur de l'UTT, Pierre KOCH, les documents suivants :

- les attestations liées au cursus de l'Ecole Doctorale notamment d'admission, de d'inscription, de financement et de réussite,
- les autorisations pour le doctorant et les membres du jury à participer à la soutenance de thèse à distance,
- les arrêtés relatifs aux compléments de financement de thèse pour lesquels l'UTT mandate Campus France ainsi que la fiche d'instruction CAMPUS France correspondante,
- les arrêtés de nomination des jurys de thèse,
- les arrêtés de nomination des membres des comités individuels de suivi.
- les bons de commande relevant des Sous-CR F261 « Ecole Doctorale » et F262 « doctorales » dont le montant est inférieur ou égal à 1000 (mille) euros HT, et à condition que ces bons de commande ne fassent pas l'objet d'une demande préalable de dépassement de seuil.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de la personne désignée à l'article précédent, délégation est donnée à Monsieur Antoine GRALL à l'effet de signer, au nom du directeur de l'UTT, Pierre KOCH, les documents listés à l'article 1.

Article 3 : Le présent arrêté entrera en vigueur dès sa transmission au Recteur, Chancelier des universités et sa publication sur le site de l'université. Le présent arrêté abroge l'arrêté 18-318.

Article 4 : La présente délégation n'a ni pour objet ni pour effet de remettre en cause les délégations accordées à ce jour par le directeur de l'université de technologie de Troyes.

Article 5 : Toute subdélégation de signature est prohibée.

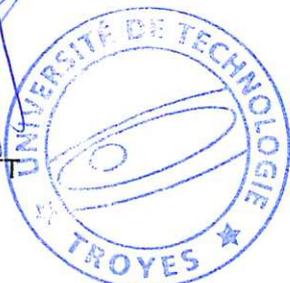
Article 6 : La présente délégation prend fin, au plus tard, à la fin du mandat du délégant et prend fin automatiquement en cas de cessation d'activité d'un des délégataires.

Article 7 : Le directeur général des services et l'agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Troyes, le 19 novembre 2020

Le délégant,

Pierre Koch
Directeur de l'UTT



ANNEXE IV

MODÈLE DU FORMULAIRE D'ACCREDITATION D'UN SUPPLÉANT OU D'UN DÉLÉGATAIRE DE L'ORDONNATEUR D'UN ORGANISME PUBLIC

Cachet ou dénomination de l'organisme AR21-078	UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TROYES (UTT) 12 rue Marie Curie - CS 42060 10004 TROYES CEDEX - FRANCE Tél. : 03 25 71 76 00	
Nom du suppléant /délégué (rayer la mention inutile) :		
GRALL		
Prénoms :		
Antoine		
Date de prise d'effet de la décision jointe donnant délégation :		
19 novembre 2020		
Certifié exact, à Troyes....., le 19 novembre 2020..... Antoine GRALL  (Signature du suppléant /délégué de l'ordonnateur servant de spécimen à l'agent comptable pour opérer ses contrôles définis par le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique)		
Certifié exact, à Troyes....., le 19 novembre 2020..... Pierre KOCH  (Signature de l'ordonnateur attestant du caractère exécutoire de la délégation)		

ANNEXE IV

MODÈLE DU FORMULAIRE D'ACCRÉDITATION D'UN SUPPLÉANT OU D'UN DÉLÉGATAIRE DE L'ORDONNATEUR D'UN ORGANISME PUBLIC

Cachet ou dénomination de l'organisme public AR21-078	<div style="border: 2px solid black; padding: 5px;"> <p>UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TROYES (UTT)</p> <p>12 rue Marie Curie - CS 42060 10004 TROYES CEDEX - FRANCE Tél. : 03 25 71 76 00</p> </div>
--	--

Nom du ~~suppléant~~/délégué (rayer la mention inutile) :

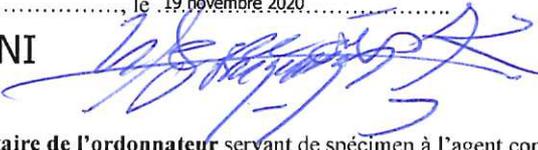
SAANOUNI

Prénoms :

Khemais

Date de prise d'effet de la décision jointe donnant délégation :

19 novembre 2020

Certifié exact, à Troyes....., le 19 novembre 2020..... Khemais SAANOUNI 
(Signature du suppléant /délégué de l'ordonnateur servant de spécimen à l'agent comptable pour opérer ses contrôles définis par le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique)

Certifié exact, à Troyes....., le 19 novembre 2020..... Pierre KOCH 
(Signature de l'ordonnateur attestant du caractère exécutoire de la délégation)